



HUBERDEAU

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2022

VACANCES DÉPARTEMENT DE L'URBANSIME

Prenez note que le département d'urbanisme de la Municipalité sera fermé du 2 au 22 août 2022. L'officier municipal en bâtiment et environnement sera de retour de vacances et disponible à partir du 23 août 2022.

Analyse de l'eau de votre puits à prix réduit

Profitez d'une économie de 40% sur le prix régulier pour le forfait #1 Potabilité (microbiologie).

PROCÉDURE POUR VOTRE ACHAT EN LIGNE

1. Rendez-vous sur la boutique en ligne de la compagnie H2Lab au <https://h2lab.ca/>
2. Sélectionnez le forfait #1 Potabilité (microbiologie) et complétez les champs requis;
3. Pour appliquer le rabais, inscrire **HUB2022** dans la case **Code de réduction** puis complétez votre achat.
4. Une fois le forfait acheté, **rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Huberdeau** pour obtenir votre bouteille en apportant votre courriel de **confirmation d'achat**.
5. Identifiez vos bouteilles avec le code de commande disponible dans le courriel reçu (code à 5 chiffres).

PROCÉDURE POUR LE RETOUR DE L'ÉCHANTILLON

6. Apportez votre échantillon, la journée du prélèvement, à l'Hôtel de ville d'Huberdeau le 13 juillet 2022 avant 12h00. La Municipalité transportera ensuite tous les échantillons reçus au laboratoire de H2Lab.

Une fois le paiement effectué sur la boutique en ligne de H2Lab, passez à la Municipalité pour récupérer votre bouteille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Nous vous remettons aussi la méthode de prélèvement et le feuillet d'instructions.

Les échantillons d'eau devront tous être reçus à l'Hôtel de ville le 13 juillet 2022 avant 12h00.





MA BIBLIOTHÈQUE

- Prenez note que les rencontres des tricoteuses du Club de Tricot «Mailles et Mots» ont toujours lieu les mercredis à 13h00.
- Important rendez-vous pour les petits, samedi le 23 juillet à 10h00. Angélique racontera une belle histoire et un bricolage suivra. On demande que les petits soient accompagnés d'un parent.
- La bibliothèque *Serge-Bouchard* d'Huberdeau a récemment obtenu le cinquième niveau de qualification du programme *BiblioQUALITÉ*, soit le niveau le plus prestigieux. Ce programme vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements qui sont faits dans les bibliothèques publiques par chaque municipalité membre de l'ABPQ ou d'un Réseau BIBLIO régional participant. Merci à tous ceux qui travaillent avec passion et dévouement à améliorer le cadre de vie de leur communauté en participant activement à l'offre de services aux citoyens et citoyennes de notre bibliothèque.

Bonnes vacances à tous de l'équipe de la bibliothèque!



N'attendez pas d'être au bout du rouleau.

Les services d'aide alimentaire de votre municipalité peuvent vous aider.



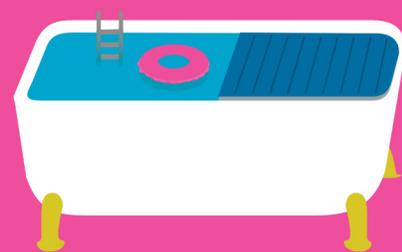
Pour plus de détails:

Contactez Ginette Sauvé
au 514 591-7722



Couvrir votre piscine
permet d'économiser
le volume d'eau de

150
baignoires.



Calculez votre consommation d'eau à
Québec.ca/monempreintebleue

Votre
gouvernement

Québec



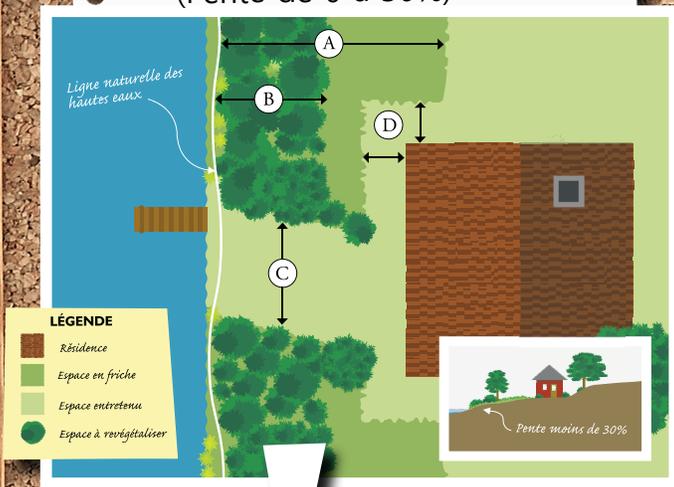
BANDES RIVERAINES

Résumé des normes municipales applicables concernant les bandes riveraines.

Des inspections seront effectuées par l'inspecteur municipal, durant la saison estivale, afin de vérifier les installations sanitaires ainsi que l'état de la bande riveraine principalement dans le bassin versant du Lac-à-la-Loutre. Si vous désirez être présent lors de l'inspection, veuillez prendre rendez-vous avec l'officier municipal au (819) 681-3377, poste 5702.

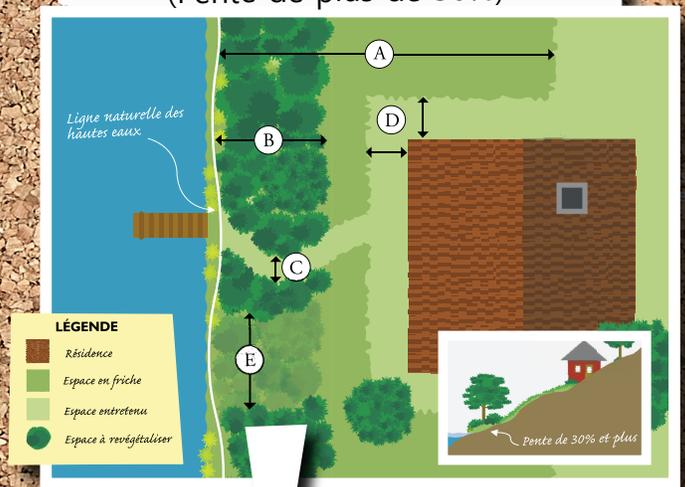
Terrain pente faible

(Pente de 0 à 30%)



Terrain pente forte

(Pente de plus de 30%)



(A) Aucun entretien de la végétation n'est autorisé sur 10 mètres de la rive (tonte de gazon, débroussaillage) calculés à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.

(B) Tout riverain doit revégétaliser 5 mètres de rive calculés à partir de la ligne des hautes eaux. Seules des espèces indigènes au Québec sont autorisées.

EST AUTORISÉ EN RIVE...

(C) La coupe nécessaire à l'aménagement d'une ouverture dont la largeur n'excède pas 5 mètres. Tout accès doit être couvert d'un couvre-sol végétal.

(D) Le dégagement de la végétation et l'entretien de la végétation herbacée dans une bande de 2 mètres au pourtour immédiat des bâtiments et des constructions existantes.

(A) Aucun entretien de la végétation n'est autorisé sur 15 mètres de la rive (tonte de gazon, débroussaillage) calculés à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.

(B) Tout riverain doit revégétaliser 5 mètres de rive calculés à partir de la ligne des hautes-eaux. Seules des espèces indigènes au Québec sont autorisées.

EST AUTORISÉ EN RIVE...

(C) Le débroussaillage et l'élagage nécessaire à l'aménagement d'un sentier d'une largeur maximale de 1.2 mètres réalisé sans remblai ni déblai. Ce sentier doit être végétalisé et aménagé de façon sinueuse. L'imperméabilisation du sol est interdite (béton, asphalte, tuile, etc.)

(D) Le dégagement de la végétation et l'entretien de la végétation herbacée dans une bande de 2 mètres au pourtour immédiat des bâtiments et des constructions existantes.

(E) L'élagage et l'émondeage nécessaire à l'aménagement d'une fenêtre (trouée dans la végétation visant à permettre la vue sur le plan d'eau) d'une largeur maximale de 5 mètres.



RÔLE DE LA BANDE RIVERAINE

La bande riveraine est essentielle pour protéger les habitats et la faune aquatique et terrestre. Elle sert de protection au plan d'eau. Elle permet de limiter le réchauffement de l'eau, de ralentir le débit de l'eau de ruissellement et l'apport en phosphore et sédiments au plan d'eau.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2021.

Réalisations 2021 :

L'année 2021 a été marquée par les investissements majeurs suivants :

- Confirmation d'une subvention pour l'acquisition d'un circuit récréo-forme dans le cadre du programme Primada au montant de: 21 200\$;
- Commande du circuit récréo-forme au coût de : 21 592.31\$;
- Confirmation d'une subvention pour l'aménagement d'une station de lavage de bateaux et début de travaux d'aménagement, subvention de : 13 600\$
- Achat d'une cabine rigide pour le tracteur John Deere: 8 189.03\$;
- Travaux de pavage et réfection sur la rue Principale au coût de : 68 988.34\$; Subvention de 31 300\$;
- Aménagement du Parc Famille-Provost : 3 701.49\$;
- Achat d'un conteneur de 40 pieds pour entreposage : 9 921.32\$
- Achat d'une nouvelle camionnette pour le service des travaux publics, au coût de : 38 734.09\$\$ payé par la subvention Covid-19 de 51 507\$ le solde de la subvention a servi à couvrir le frais de prolongation des heures d'ouvertures de l'écocentre.
- Commande d'un système de sonorisation pour la salle Louis Laurier, au coût de 12 842.33\$.

D'autres réalisations et décisions ont marqué l'année 2021 :

- L'octroi du mandat de camp de jour au camp des débrouillards (ce projet n'a pas eu lieu en raison de la pandémie;
- Poursuite de l'application du remboursement des frais de non-résidents pour la pratique d'une activité physique sportive aux adultes en plus des enfants;
- Dépôt d'une demande de subvention au programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (projet de jeux d'eau) au montant de : 85 816.78\$;
- Engagement de M. Éric Durand en tant que directeur des travaux publics en remplacement de M. Benoit Brosseau ayant pris sa retraite;
- Confirmation du retrait officiel de la Régie Incendie Nord Ouest Laurentides;
- Signature de l'entente relative à la fourniture des services de sécurité incendie avec la Ville de Mont-Tremblant.

Rapport du vérificateur externe :

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la firme Amyot et Gélinas, auditeur de la municipalité a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés donnaient, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

Résumé de la situation financière :

La Municipalité présente une excellente santé financière. Avec un surplus de 297 568\$ en 2021, un surplus cumulé libre de 791 748\$ (incluant le surplus de 2021) et des dettes totalisant 1 240 229\$.



Fanny Véronique Couture, mairesse.





OFFRE D'EMPLOI

Poste :

Chauffeur/opérateur, manoeuvre

Type de poste :

Permanent, temps plein (40 heures semaines)

Responsabilités :

Relevant du directeur des travaux publics, vous assumerez les diverses fonctions reliées à l'entretien du réseau routier, du réseau d'aqueduc, des bâtiments, des terrains et des équipements appartenant à la municipalité. Vous devrez également effectuer les travaux de déneigement durant l'hiver et vérifier, réparer, ajuster et entretenir tous les véhicules et outils de la municipalité (réparations mineures), ainsi que les autres tâches reliées au bon fonctionnement du service de voirie et des travaux publics.

Exigences :

- Détenir un permis de conduire classe 3, valide;
- Expérience dans la conduite de véhicules lourds et les opérations de déneigement municipal;
- Détenir la carte de sécurité dans les chantiers (santé et sécurité) sera considéré comme un atout;
- Avoir une bonne connaissance en mécanique et en hydraulique;
- Expérience en soudure générale (un atout);
- Être autonome, ponctuel, responsable, fiable, honnête;
- Avoir un bon jugement, de l'initiative, un bon esprit d'équipe et de collaboration et pouvant fonctionner avec un horaire variable;
- Avoir une excellente santé, un bon sens de la planification et de l'organisation du travail;

Conditions salariales :

- Salaire horaire de 24,00\$.

Commentaires :

Faire parvenir votre curriculum vitae, à :

Municipalité d'Huberdeau
A/S Guylaine Maurice, directrice générale
101, rue du Pont
Huberdeau (Québec)
J0T 1G0

dg@municipalite.huberdeau.qc.ca

Téléphone : (819) 681-3377 Télécopieur : (819) 681-3369

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature d'ici le 12 juillet 2022. **Note :** Uniquement les candidats retenus seront contactés.



CIRCUITOUT +



Avec Sylvie D Lire !



**CET ÉTÉ DANS
UN PARC
PRÈS DE CHEZ
VOUS !
DE 9H45 À
11H30**

**DES CONTES
ANIMÉS ET**

**DES PÉRIODES
DE JEUX!**

Nos amis les bestioles



2 THÈMES



Monde fantastique

MARDI LE 5 JUILLET

La Minerve

*Parc de la bibliothèque
100 chemin des fondateurs*

MERCREDI LE 6 JUILLET

Val-David

*Petite gare
2525 rue de l'église*

MERCREDI LE 13 JUILLET

Saint-Faustin-Lac-Carré

*Parc de la gare
420, rue de la Gare*

MARDI LE 19 JUILLET

Mont-Tremblant

*Parc du Centenaire
rue des Passe-Temps
Face au Complexe Aquatique*

MERCREDI LE 20 JUILLET

Val-Morin

*Parc Poupart - Chapiteau
6120 rue Morin*

VENDREDI LE 22 JUILLET

Ste-Agathe-des-Monts

*Parc Lagny
2 Rue Saint Louis*

**Pense à
apporter ta
bouteille d'eau,
ta collation,
ton coussin et
ta bonne
humeur !**

Suivre la page Facebook
d'Espace Ludiko en cas de
pluie ou pour tous
changements
[https://www.facebook.com/
espaceludiko](https://www.facebook.com/espaceludiko)

MARDI LE 2 AOUT

La Minerve

*Parc de la bibliothèque
100 chemin des fondateurs*

MERCREDI LE 3 AOÛT

Val-David

*Petite gare
2525 rue de l'église*

MARDI LE 10 AOUT

Huberdeau

*Parc des puces
184 rue Principale*

MARDI LE 16 AOÛT

Mont Tremblant

*Parc du Centenaire
rue des Passe-Temps
Face au Complexe Aquatique*

VENDREDI LE 12 AOÛT

Ste-Agathe-des-Monts

*Parc Lagny
2 Rue Saint Louis*

MARDI LE 17 AOÛT

Val-Morin

*Chapiteau Parc
6120 rue Morin*



**Hâte de
vous voir ! ;)**